



LE PARCOURS DE FORMATION

La phase de formation initiale en auto-école est composée d'une partie théorique (cours de code) et d'une partie pratique (cours de conduite).

LE CODE OU ÉPREUVE THEORIQUE GENERALE

Immédiatement après votre inscription dans notre auto-école, vous allez vous consacrer à l'apprentissage du code de la route, afin de pouvoir vous présenter à l'examen et de le passer avec succès, c'est-à-dire avec un score inférieur ou égal à 5 fautes sur 40.

La formation théorique sur le web garde la nouvelle philosophie d'apprentissage mise en place avec l'arrivée du REMC (Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne), avec la mise en avant des risques. Il reprend les 4 compétences globales et les 32 compétences associées, dont les 2 nouvelles :

- connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes. Savoir en tenir compte,
- conduire à l'abord et dans la traversé d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts. Il permet de répondre aux questions examen ETG.

les ouvrages informatisés que nous proposons donnent les bases fondamentales pour :

- conduire en sécurité
- connaître la réglementation
- connaître les comportements à adopter et les risques liés à la conduite

Notre formule en ligne cours de code vous permet l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu'il est essentiel de connaître (signalisation, priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur...) et de vous entraîner sur des séries type examen de 40 questions avec correction pédagogique et des séries thématiques de 20 questions (stationnements, visibilité et éclairage, règles de circulation, notions pratiques...), spécifiquement ciblées pour vous permettre d'améliorer vos points faibles. La formule en ligne sur internet est conçue afin d'acquérir le meilleur niveau possible, ce qui est un objectif indispensable pour accéder à la conduite dans de bonnes conditions.

LA PRATIQUE

Pour apprendre à maîtriser un véhicule, vous allez suivre un nombre minimum obligatoire de 20 heures de conduite pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 étapes de votre programme de formation à la conduite automobile.

Cet apprentissage de la conduite sera progressif, prenant en compte la variété des situations de conduite (conduite sur voie rapide, autoroute, de nuit ou dans un environnement dégradé, par temps de pluie,...).

Quand ce niveau est atteint, vous serez accompagnés à l'examen du permis de conduire.

Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule école. Le programme suivi est celui détaillé dans le programme de formation REMC.

Une pédagogie adéquate est appliquée par nos moniteurs, afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être)

Le candidat est suivi personnellement grâce à sa fiche de suivi, par nos moniteurs au maximum, selon le programme de formation suivant :

- Présentation du véhicule (connaître les principaux organes, les commandes, installation au poste de conduite, vérifications moteur, pneumatique, feux...)
- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul (savoir démarrer, s'arrêter, monter et descendre les vitesses (utilisation de la boîte de vitesse) , tenir et tourner le volant, doser accélération et freinage, regarder autour de soi)
- Appréhender la route dans des conditions normales (rechercher la signalisation horizontale et verticale, savoir placer son véhicule dans les voies de circulation, adapter l'allure aux situations, détecter et franchir les intersections suivant le régime de priorité, stationner son véhicule)
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. (Evaluer distances et vitesses maintenir les distances de sécurité, croiser dépasser, s'insérer et sortir d'une voie rapide)
- Pratiquer une conduite autonome et économique (Pratique de l'écoconduite, utilisation du limiteur, régulateur de vitesse)
- Comportement du conducteur : notions de courtoisie, et de sociabilité / attitudes au volant
- Questions sur les vérifications intérieures et extérieures ainsi que les « 1er secours »

Le.....

Signature de l'élève

Signature du Représentant Légal